



Penly le 19/04/2012

LETTRE ENVOYEE EN AR

Objet : Préavis de grève

Monsieur le directeur,

Suite à l'assemblée générale du personnel du CNPE de Penly du 19/04/2012, concernant les effectifs et la rémunération.

Nous vous informons, par la présente que, conformément à l'article L.2512-2 du Code du Travail, et en toutes responsabilités, les syndicats CGT PENLY et SUD ENERGIE PENLY déposent ce préavis de grève.

La grève prendra effet à 6 h 00 le 30 avril 2012, et se terminera à 6 h 00 le 30 mai 2012 et s'appliquera à tout le personnel du CNPE de Penly.

Nous exigeons:

- la revalorisation du taux des avancements au choix 2012 et à avenir
- une meilleure reconnaissance financière de l'investissement des agents de Penly hors PVA
- une augmentation des effectifs de chaque service en adéquation avec la charge de travail et les transferts de compétence.

Cela pourra se concrétiser par des baisses de charge sur le site et des arrêts de travail.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos cordiales salutations

Pour la CGT Penly

Jocelyn Humeau

Pour SUD ENERGIE PENLY

Bernard Bruno